



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 16 avril 2015

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

JEUDI 16 AVRIL 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

Le soir :

- Suite du projet de loi, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution après engagement de la procédure accélérée, pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité des chances économiques** (texte de la commission, n° 371, 2014-2015)

VENDREDI 17 AVRIL 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

À 9 heures 30, à 14 heures 30, le soir et la nuit :

1°) Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'**accord** entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **Gouvernement** du **Royaume des Pays-Bas** relatif à la **coopération insulaire en matière policière à Saint-Martin** (texte de la commission, n° 385, 2014-2015)

2°) Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du protocole entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **conseil des ministres** de la **République d'Albanie** portant sur l'**application** de l'**accord** entre la **Communauté européenne** et la **République d'Albanie** concernant la **réadmission des personnes en séjour irrégulier** (texte de la commission, n° 397, 2014-2015)

3°) Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la ratification de la convention n° 188 de **l'Organisation internationale du travail** relative au **travail** dans la **pêche** (texte de la commission, n° 399, 2014-2015)

(Pour ces trois projets de loi, la Conférence des Présidents a décidé de recourir à la procédure simplifiée. Selon cette procédure, les projets de loi sont directement mis aux voix par le président de séance.)

4°) Suite du projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité** des **chances économiques**

SUSPENSION DES TRAVAUX EN SÉANCE PLÉNIÈRE :
du lundi 20 avril au dimanche 3 mai 2015

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

LUNDI 4 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

À 10 heures, à 14 heures 30, le soir et la nuit :

- Suite du projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité** des **chances économiques**

MARDI 5 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

À 14 heures 30, le soir et la nuit :

- Suite du projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité** des **chances économiques**

MERCREDI 6 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

À 14 heures 30 et le soir :

- Suite du projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité des chances économiques**

En outre, à 14 heures 30 :

- Désignation des vingt et un membres de la **commission d'enquête** sur le **bilan** et le **contrôle** de la **création**, de l'**organisation**, de l'**activité** et de la **gestion des autorités administratives indépendantes**

(Les candidatures à cette commission d'enquête devront être remises au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle avant le mardi 5 mai, à 16 heures.)

JEUDI 7 MAI 2015

À 9 heures 30 :

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

1°) Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'**approbation** de l'**arrangement** concernant les **services postaux de paiement** (texte de la commission, n° 412, 2014-2015)

2°) Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'**approbation** de la **Convention postale universelle** (texte de la commission, n° 413, 2014-2015)

(Pour ces deux projets de loi, la Conférence des Présidents a décidé de recourir à la procédure simplifiée. Selon cette procédure, les projets de loi sont directement mis aux voix par le président de séance. Toutefois, un groupe politique peut demander, au plus tard le mardi 5 mai, à 17 heures, qu'un projet de loi soit débattu en séance selon la procédure habituelle.)

3°) Projet de loi autorisant la ratification de l'**accord d'association** entre l'**Union européenne** et la **Communauté européenne de l'énergie atomique** et leurs **États membres**, d'une part, et l'**Ukraine**, d'autre part (Procédure accélérée) (texte de la commission, n° 401, 2014-2015)

(La Conférence des Présidents a fixé à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mercredi 6 mai, à 17 heures.)

4°) Projet de loi modifiant la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'**octroi de mer** (Procédure accélérée) (texte de la commission, n° 408, 2014-2015)

(La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mercredi 6 mai, à 17 heures ;

- au lundi 4 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des finances se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 6 mai matin.)

5°) Suite du projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité des chances économiques**

De 15 heures à 15 heures 45 :

6°) Questions cribles thématiques sur la **forêt française** (*Diffusion en direct sur France 3 et Public Sénat*)

(L'inscription des auteurs de questions devra être effectuée à la division des questions et du contrôle en séance avant 11 heures.)

À 16 heures et le soir :

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

7°) Suite de l'ordre du jour du matin

8°) Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la **réforme** de l'**asile** (n° 193, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mardi 5 mai matin et après-midi (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure trente la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mercredi 6 mai, à 17 heures ;

- au jeudi 7 mai, à 16 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le lundi 11 mai matin.)

SEMAINE SÉNATORIALE DE CONTRÔLE

LUNDI 11 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement (en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution) :

À 14 heures 30 et le soir :

- Suite du projet de loi relatif à la **réforme** de l'**asile**

MARDI 12 MAI 2015

À 9 heures 30 :

1°) Questions orales

L'ordre d'appel des questions sera fixé ultérieurement.

- n° **1038** de Mme Dominique **ESTROSI SASSONE** à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports
(Possibilité d'effectuer un service civique auprès des bailleurs sociaux)

- n° **1041** de M. Christian **FAVIER** à M. le ministre des finances et des comptes publics
(Révision des valeurs locatives et concertation)

- n° **1044** de M. Jean-Patrick **COURTOIS** à M. le ministre de l'intérieur
(Situation des sans domicile fixe dans les centres-villes)

- n° **1047** de Mme Corinne **IMBERT** à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
(Incertitudes liées au projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement)

- n° **1051** de M. Yannick **BOTREL** à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement
(Incitation à la méthanisation agricole)

- n° **1052** de M. Cyril **PELLEVAT** à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
(Aménagement des conditions de transport pour les élèves de formation biquilifiante)

- n° **1053** de M. Richard **YUNG** à M. le ministre de l'intérieur
(Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France)

- n° **1055** de Mme Françoise **CARTRON** à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
(Prise en charge du traitement des malades touchés par le syndrome d'Arnold Chiari)

- n° **1057** de Mme Joëlle **GARRIAUD-MAYLAM** à M. le ministre de l'intérieur
(Délivrance d'un duplicata du permis de conduire aux Français de l'étranger)

- n° **1058** de Mme Gisèle **JOURDA** à Mme la ministre de la culture et de la communication
(Devenir de la profession des guides-conférenciers)

- n° **1059** de M. Marc **LAMÉNIE** à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche
(Avenir de la ligne SNCF de TER entre Charleville-Mézières et Givet)

- n° **1060** de M. Franck **MONTAUGÉ** à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
(Modalités de financement pour les établissements de santé isolés géographiquement)

- n° **1061** de M. Bruno **SIDO** à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
(Place de l'éducation nationale dans le système de formation par apprentissage)

- n° **1063** de M. Daniel **CHASSEING** à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement
(Situation des éleveurs français)

- n° **1064** de M. Michel **CANEVET** à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
(Classement du collège Kerhallet de Brest en réseau d'éducation prioritaire renforcé)

- n° **1065** de M. Mathieu **DARNAUD** à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, transmise à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
(Restriction de l'écobuage en zone rurale)

- n° **1069** de M. Gilbert **ROGER** à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international
(Situation des Chrétiens d'Orient)

- n° **1075** de M. Daniel **REINER** à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche
(*Autoroute A31 bis*)

- n° **1081** de Mme Sylvie **ROBERT** à M. le secrétaire d'État chargé des sports
(*Encadrement des droits-télé de football au niveau européen et équité sportive*)

- n° **1084** de M. Pierre-Yves **COLLOMBAT** à M. le ministre de l'intérieur
(*Décrets d'application de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations*)

Ordre du jour fixé par le Sénat :

À 14 heures 30 :

2°) Explications de vote des groupes sur le projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité des chances économiques**

(La Conférence des Présidents a fixé, à raison d'un orateur par groupe, à sept minutes le temps attribué à chaque groupe politique, les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe disposant de trois minutes ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le lundi 11 mai, à 17 heures.)

De 15 heures 15 à 15 heures 45 :

3°) Vote par scrutin public sur le projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité des chances économiques**

(La Conférence des Présidents a décidé que le scrutin public serait organisé en salle des Conférences pendant une durée de trente minutes à l'issue des explications de vote, en application du chapitre XV bis de l'Instruction générale du Bureau.)

À 15 heures 45 :

4°) Proclamation du résultat du scrutin public sur le projet de loi pour la **croissance**, l'**activité** et l'**égalité des chances économiques**

À 16 heures :

5°) Débat sur l'**avenir industriel** de la **filière aéronautique** et **spatiale** face à la **concurrence** (demande du groupe CRC)

(La Conférence des Présidents a :

- attribué un temps d'intervention de dix minutes au groupe CRC ;

- fixé à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans le débat, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le lundi 11 mai, à 17 heures.)

À 17 heures 30 :

6°) Question orale avec débat n° 10 de M. Joël LABBÉ à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les **risques inhérents à l'exploitation de l'huître triploïde** (demande du groupe écologiste)

(La Conférence des Présidents a fixé à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans le débat, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le lundi 11 mai, à 17 heures.

Conformément à l'article 82, alinéa 1, du Règlement, l'auteur de la question et chaque orateur peuvent utiliser une partie de leur temps de parole pour répondre au Gouvernement.)

Le soir :

7°) Débat sur les conclusions de la commission d'enquête sur l'**organisation** et les **moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe** (demande des groupes UMP et UDI-UC)

(La Conférence des Présidents a :

- attribué un temps d'intervention de dix minutes respectivement au groupe UMP et au groupe UDI-UC ;

- fixé à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans le débat, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le lundi 11 mai, à 17 heures.)

MERCREDI 13 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Sénat :

À 14 heures 30 :

- Proposition de résolution tendant à **réformer** les **méthodes de travail** du Sénat dans le **respect du pluralisme**, du **droit d'amendement** et de la **spécificité sénatoriale**, pour un **Sénat plus présent, plus moderne et plus efficace**, présentée par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat (n° 380, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mercredi 6 mai matin (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 mai, à 12 heures.)

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mardi 12 mai, à 17 heures ;

- au lundi 11 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 13 mai matin.)

SEMAINE SÉNATORIALE

LUNDI 18 MAI 2015

À 14 heures 30 et le soir :

Ordre du jour fixé par le Gouvernement (en application de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution) :

1°) Suite du projet de loi relatif à la **réforme** de l'**asile**

Ordre du jour fixé par le Sénat :

2°) Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2014-1539 du 19 décembre 2014 relative à l'**élection** des **conseillers métropolitains** de **Lyon** (Procédure accélérée) (texte de la commission, n° 416, 2014-2015) (demande du Gouvernement)

(La Conférence des Présidents a fixé :

- à trente minutes la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le vendredi 15 mai, à 17 heures ;

- au lundi 11 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 13 mai matin.)

MARDI 19 MAI 2015

De 14 heures 30 à 18 heures 30 :

Ordre du jour réservé au groupe CRC :

1°) Proposition de loi visant à **instaurer un moratoire** sur l'**utilisation** et la **commercialisation** d'**armes de quatrième catégorie**, et à **interdire** leur **utilisation** par la **police** ou la **gendarmerie** contre des **attroupements** ou **manifestations**, présentée par Mme Éliane ASSASSI et plusieurs de ses collègues (n° 2, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mardi 12 mai matin (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le lundi 18 mai, à 17 heures ;

- au lundi 18 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mardi 19 mai matin.)

2°) Débat sur **le rétablissement de l'allocation équivalent retraite**

(La Conférence des Présidents a :

- attribué un temps d'intervention de dix minutes au groupe CRC ;

- fixé à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans le débat, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le lundi 18 mai, à 17 heures.)

MERCREDI 20 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Sénat :

À 14 heures 30 :

1°) Proposition de loi **simplifiant** les **conditions** de **saisine** du **conseil national d'évaluation** des **normes**, présentée par MM. Jean-Marie BOCKEL et Rémy POINTEREAU (n° 120, 2014-2015) (demande des groupes UMP et UDI-UC)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mardi 12 mai matin (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mardi 19 mai, à 17 heures ;

- au lundi 18 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 20 mai matin.)

2°) Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative au **renforcement** de la **protection** des **installations civiles** abritant des **matières nucléaires** (n° 277, 2014-2015) (demande du groupe UMP)

(La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées se réunira pour le rapport le mercredi 13 mai matin (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mardi 19 mai, à 17 heures ;

- au lundi 18 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 20 mai matin.)

JEUDI 21 MAI 2015

De 9 heures à 13 heures :

Ordre du jour réservé au groupe socialiste et apparentés :

1°) Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à la **réouverture exceptionnelle des délais d'inscription** sur les **listes électorales** (n° 375, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mardi 12 mai après-midi (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mercredi 20 mai, à 17 heures ;

- au lundi 18 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 20 mai matin.)

2°) Proposition de loi relative au **parrainage civil**, présentée par M. Yves DAUDIGNY et les membres du groupe socialiste et apparentés (n° 390, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mardi 12 mai après-midi (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mercredi 20 mai, à 17 heures ;

- au lundi 18 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 20 mai matin.)

À 15 heures :

3°) QUESTIONS D'ACTUALITÉ AU GOUVERNEMENT (*Diffusion en direct sur France 3 et Public Sénat*)

(L'inscription des auteurs de questions devra être effectuée à la division des questions et du contrôle en séance avant 11 heures.)

De 16 heures 15 à 20 heures 15 :

Ordre du jour réservé au groupe UDI – UC :

4°) Proposition de loi tendant à modifier le régime applicable à **Paris** en matière de **pouvoirs de police**, présentée par M. Yves POZZO di BORGO et plusieurs de ses collègues (n° 391, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mardi 12 mai matin (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le mercredi 20 mai, à 17 heures ;

- au lundi 18 mai, à 12 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mercredi 20 mai matin.

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

MARDI 26 MAI 2015

À 9 heures 30 :

1°) Questions orales

L'ordre d'appel des questions sera fixé ultérieurement.

- n° **1056** de Mme Anne-Catherine **LOISIER** à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
(Baisse programmée des dotations horaires de collèges en Côte-d'Or)

- n° **1066** de M. Daniel **CHASSEING** à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche
(*TGV Limousin*)

- n° **1067** de M. Henri **de RAINCOURT** à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique
(*Crise économique dans le secteur des travaux publics*)

- n° **1068** de Mme Sophie **JOISSAINS** à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice
(*Avenir du pôle judiciaire d'Aix-en-Provence*)

- n° **1070** de M. Michel **VASPART** à M. le secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale
(*Réalisation des schémas de mutualisation et fusion de communautés de communes*)

- n° **1071** de M. Philippe **MOUILLER** à M. le ministre de l'intérieur
(*Dotation de solidarité rurale et fraction « bourg-centre »*)

- n° **1072** de Mme Colette **MÉLOT** à Mme la ministre de la culture et de la communication
(*Site des archives nationales de Fontainebleau*)

- n° **1073** de M. René **DANESI** transmise à Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité
(*Fin de l'instruction des autorisations du droit du sol par l'État pour le compte des collectivités territoriales*)

- n° **1074** de Mme Catherine **PROCACCIA** à M. le secrétaire d'État chargé du budget
(*Révision des valeurs locatives des locaux professionnels et logements particuliers*)

- n° **1076** de M. Gilbert **ROGER** à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
(*Fermeture de l'agence de la caisse primaire d'assurance maladie de Bondy*)

- n° **1077** de M. Alain **FOUCHÉ** à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire
(*Gaspillage alimentaire et dates de péremption*)

- n° **1078** de M. François **BONHOMME** à M. le ministre de la défense
(*Avenir du 31ème régiment du génie de Castelsarrasin*)

- n° **1095** de M. Georges **LABAZÉE** à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
(*Avenir de l'organisme intermédiaire des plans locaux pour l'insertion et l'emploi Sud Aquitaine*)

- n° **1097** de Mme Anne **EMERY-DUMAS** à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement
(*Recrudescence et surenchère de contrôles en exploitation des agriculteurs*)

- n° **1100** de M. Dominique **WATRIN** à M. le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire
(Milliers de dossiers d'anciens combattants en souffrance à la sous-direction des pensions de La Rochelle)

- n° **1102** de Mme Valérie **LÉTARD** à M. le ministre des finances et des comptes publics
(Réorganisation des services des douanes du Valenciennois)

- n° **1106** de M. Dominique **BAILLY** à M. le ministre de l'intérieur
(Validité prolongée de la carte nationale d'identité comme document officiel de voyage)

- n° **1107** de M. Jean-Jacques **FILLEUL** à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
(Avenir de l'établissement français du sang Centre-Atlantique)

- n° **1108** de M. Roland **COURTEAU** à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche
(Travaux de régénération de la ligne ferroviaire Carcassonne-Quillan)

- n° **1112** de M. Éric **BOCQUET** à M. le ministre des finances et des comptes publics
(Information des parlementaires sur la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi)

À 14 heures 30 et le soir :

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

2°) Deuxième lecture du projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, portant **nouvelle organisation territoriale** de la **République** (n° 336, 2014-2015)

(La commission des lois se réunira pour le rapport le mercredi 13 mai matin (délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai, à 12 heures).

La Conférence des Présidents a fixé :

- à une heure trente la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe ; les inscriptions de parole devront être faites à la division de la séance et du droit parlementaire avant le vendredi 22 mai, à 17 heures ;

- au jeudi 21 mai, à 15 heures, le délai limite pour le dépôt des amendements de séance.

La commission des lois se réunira pour examiner les amendements de séance le mardi 26 mai matin et le mercredi 27 mai matin.)

MERCREDI 27 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

À 14 heures 30 et le soir :

- Suite de la deuxième lecture du projet de loi portant **nouvelle organisation territoriale** de la **République**

JEUDI 28 MAI 2015

À 9 heures 30 :

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

1°) Suite de la deuxième lecture du projet de loi portant **nouvelle organisation territoriale** de la **République**

De 15 heures à 15 heures 45 :

2°) Questions cribles thématiques (*Diffusion en direct sur France 3 et Public Sénat*)

(*L'inscription des auteurs de questions devra être effectuée à la division des questions et du contrôle en séance avant 11 heures.*)

À 16 heures et le soir :

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

3°) Suite de la deuxième lecture du projet de loi portant **nouvelle organisation territoriale** de la **République**

VENDREDI 29 MAI 2015

Ordre du jour fixé par le Gouvernement :

À 9 heures 30, à 14 heures 30 et, éventuellement, le soir :

- Suite de la deuxième lecture du projet de loi portant **nouvelle organisation territoriale** de la **République**

*Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :
mardi 12 mai, à 19 heures 15*